



COVID-19 : Obtenez les **dernières mises à jour** ou faites une **autoévaluation**.



EN



SUJETS

- [Accueil](#)
- [Gouvernement](#)
- [Règles concernant la responsabilisation](#)
- [Obligation de rendre compte des organismes](#)
- [États financiers de la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants](#)

[Tout imprimer](#)

[Précédent](#) [Table des matières](#)

[Suivant](#)

l'exercice terminé le 31 mars 2019

Dans cette page

- [1. État de la situation financière pour l'exercice terminé le 31 mars 2019](#)
- [2. État des résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 mars 2019](#)
- [3. État de l'évolution de l'actif financier net pour l'exercice terminé le 31 mars 2019](#)
- [4. État des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2019](#)
- [5. Notes afférentes aux états financiers 31 mars 2019](#)

État de la situation financière pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	(000 \$)	(000 \$)
Actifs financiers		
Encaisse Placements (note 3)	1 311	714
Comptes débiteurs	125 807	385 731
	6	23

	127 124	386 468
Passif et excédent accumulé		
Comptes créditeurs	55	196
Allocations provinciales remboursables (note 4)	89 244	353 104
	89 299	353 300
Actifs financiers nets	37 825	33 168
Actifs non financiers		
Frais de commissions reportés (note 5)	146	1 219
Excédent accumulé	37 971	34 387

Consulter les notes afférentes aux états financiers.

État des résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018	
	Budget (000 \$)	Réels (000 \$)	Réels (000 \$)
Revenus			
Intérêts créditeurs	7 723	5 054	8 863
	7 723	5 054	8 863
Charges (note 6)			
Amortissement des frais de commissions reportés (note 5)	1 130	1 063	4 087
Frais de gestion des placements (note 3)	810	407	802
	1 940	1 470	4 889

Excédent des revenus sur les charges	5 783	3 584	3 974
Excédent accumulé au début de l'exercice	34 387	34 387	30 413
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	40 170	37 971	34 387

Consulter les notes afférentes aux états financiers.

État de l'évolution de l'actif financier net pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018	
	Budget (000 \$)	Réels (000 \$)	Réels (000 \$)
Excédent des revenus sur les charges	5 783	3 584	3 974
Remboursement des commissions	-	10	-
Amortissement des frais de commission reportés	1 130	1 063	4 087
Augmentation des actifs financiers nets	6 913	4 657	8 061
Actifs financiers nets au début de l'exercice	33 168	33 168	25 107
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	40 081	37 825	33 168

Consulter les notes afférentes aux états financiers.

État des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	(000 \$)	(000 \$)
Encaisse générée par les activités d'exploitation (ou utilisées dans le cadre de ces activités)		
Intérêts reçus	416	198

Frais de gestion des placements payés	(531)	(876)
	(115)	(678)
Encaisse générée par les activités de placement et de financement (ou utilisée dans le cadre de ces activités)		
Remboursement de la commission	10	160
Remboursement des allocations provinciales	(263 860)	(138 719)
	(263 850)	(138 559)
Placements arrivés à échéance	369 583	205 787
Placements achetés	(105 021)	(68 205)
	264 562	137 582
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	597	(1 655)
Encaisse au début de l'exercice	714	2 369
Encaisse à la fin de l'exercice	1 311	714

Consulter les notes afférentes aux états financiers.

Notes afférentes aux états financiers 31 mars 2019

Nature et avenir de la Société

Le 30 avril 1999, la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants (SOGFII) a été constituée à titre de société sans capital-actions en vertu du Règlement de l'Ontario 279/99 pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement*.

La Société a été établie afin de participer au Programme d'immigration des investisseurs (PII) du gouvernement fédéral. Dans le cadre du PII, chaque province participante a créé un organisme chargé de recevoir et d'investir les sommes des investisseurs immigrants pour créer ou préserver des emplois au Canada et favoriser le développement d'une économie forte et viable. En retour, chaque province participante garantit aux investisseurs immigrants que leur placement leur sera remboursé sans intérêt au terme de cinq ans.

Le budget fédéral de 2014 annonçait la fin du PII et l'engagement de traiter les demandes reçues avant le 11 février 2014. En juillet 2017, l'Ontario a reçu l'autorisation de suspendre la réception de fonds du gouvernement fédéral. Par conséquent, la Société poursuivra ses activités jusqu'à la fin de l'exercice 2022-23 pour s'acquitter de ses obligations en vertu du Programme d'immigration des investisseurs.

Principales conventions comptables

Méthode de comptabilité

Les présents états financiers ont été rédigés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Comptabilisation des revenus

Les intérêts courus sont comptabilisés comme des gains, et les montants à recevoir sont inclus dans la valeur comptable des placements.

Instruments financiers

Un instrument financier est un actif ou un passif qui sera ultimement réglé en trésorerie. Les actifs financiers et les passifs financiers de la Société sont comptabilisés comme suit :

L'encaisse, les débiteurs et les créditeurs sont comptabilisés au coût, ce qui correspond plus ou moins à leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

Les placements sont d'abord comptabilisés au coût, auquel s'ajoutent les intérêts courus à ce jour.

Les allocations provinciales remboursables sont d'abord comptabilisées au montant réel reçu et ne sont pas révisées avant d'être acquittées, étant donné que la dette ne porte pas intérêt. Elles n'ont pas été actualisées pour tenir compte de leur juste valeur.

La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

Frais de commission reportés

Les commissions versées aux intermédiaires qui présentent de nouveaux investisseurs immigrants sont reportées et amorties selon la méthode de l'amortissement constant au cours de la période de l'allocation provinciale remboursable à partir de l'exercice où l'allocation est reçue. Si la demande de résidence permanente est retirée par l'investisseur immigrant ou refusée par le gouvernement fédéral, la Société recouvre la commission au cours de l'année où cela se produit. Les charges reportées représentent le solde non amorti des commissions.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période visée. Les éléments nécessitant l'utilisation d'estimations importantes comprennent la période d'amortissement des commissions reportées.

Placements

Avant février 2011, la Société investissait la totalité de ses allocations dans des titres à revenu fixe émis par la province de l'Ontario et arrivant à échéance dans un délai de cinq ans ou moins. En règle générale, elle achetait des obligations à zéro coupon pour faire concorder les dates d'échéance avec le calendrier de remboursement des allocations provinciales présenté à la note 4. Pour l'exercice 2019, ces titres à revenu fixe affichaient un rendement moyen pondéré de 2,05 % (en 2018, 2,10 %).

En septembre 2010, afin de satisfaire aux exigences du Programme fédéral des immigrants investisseurs, la Société a approuvé une stratégie d'investissement visant à orienter une partie importante des allocations reçues vers le programme de prêts géré par la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (SOII, une société apparentée) en échange de billets à ordre. Ces billets à ordre viennent à échéance cinq ans après la date du transfert à un taux d'intérêt fixe ou variable, égal au coût d'emprunt de la SOII pour des durées semblables, tel que déterminé par l'Office ontarien de financement. Pour l'exercice 2019, le taux d'intérêt moyen pondéré de ces billets était de 2,21 % (en 2018, 2,13 %). Par suite de l'annonce de la fin du Programme d'immigration des investisseurs, la SOII a cessé d'emprunter des fonds à la SOGFI en août 2014.

Les allocations non prises par la SOII ont été placées dans des titres à revenu fixe de cinq ans émis par la province de l'Ontario. À l'échéance, les fonds de placement et tout revenu excédentaire sont placés dans des bons du Trésor à court terme à rotation de 90 jours pour obtenir un intérêt nominal jusqu'à la date de remboursement aux investisseurs. Pour l'exercice 2019, ces bons du Trésor avaient un rendement moyen pondéré de 1,64 % par année (2018- 0,98 %).

La totalité du portefeuille de placement est gérée par l'OOF, société apparentée, conformément aux conditions énoncées dans une entente conclue entre l'OOF, la Société et la province.

En contrepartie de ses services, l'OOF reçoit des honoraires de gestion des placements correspondant à 0,2 % de la moyenne de la valeur nominale des placements en cours durant l'année.

Le solde des placements, qui comprend les intérêts courus, est réparti comme suit :

31 mars 2019	31 mars 2019	31 mars 2018	31 mars 2018
--------------	--------------	--------------	--------------

	Coût (000 \$)	Marché (000 \$)	Coût (000 \$)	Marché (000 \$)
Billets à ordre de la SOII	46 649	46 667	257 779	235 468
Obligations à revenu fixe	46 463	46 421	108 626	100 014
Bons du Trésor	32 695	32 694	19 326	19 324
	125 807	125 780	385 731	354 806

La Société est exposée à des risques de taux d'intérêt chaque fois que les fonds venant des immigrants sont placés dans des titres à revenu fixe, car le rendement futur et la valeur marchande de ces placements dépendent des taux d'intérêt en vigueur. Cependant, les risques de fluctuation des taux d'intérêt sont très faibles durant la période de cinq ans des allocations provinciales remboursables, étant donné que l'échéance des titres à revenu fixe coïncide avec celle des allocations.

De l'avis de la direction, la Société n'est pas exposée à des risques de devises ou de crédit importants puisque tous ses placements sont effectués auprès d'apparentés qui sont financés par la province et qu'aucun de ces placements n'est libellé en devises.

Allocations provinciales remboursables

Conformément aux conditions énoncées dans des ententes conclues en juin 1999 et en juin 2011 entre le ministre fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration et la Société, cette dernière contracte des obligations à long terme à l'égard des fonds reçus dans le cadre du Programme d'immigration des investisseurs fédéral. L'entente prévoit que le ministre fédéral, à titre de mandataire de la Société, reçoit des fonds des investisseurs immigrants et transfère à la Société la part des fonds revenant à l'Ontario (allocation provinciale). La Société rembourse toutes les allocations provinciales reçues sans intérêt à la fin de la période d'allocation, soit cinq ans après la date de réception.

La province garantit le remboursement des allocations provinciales lorsqu'elles sont exigibles. Voici le calendrier de remboursement des allocations provinciales :

	(000 \$)
Exigible au cours de l'exercice financier 2020	79 962
Exigible au cours de l'exercice 2021	7 154
Exigible au cours de l'exercice 2022	1 967

Exigible au cours de l'exercice 2023	161
	89 244

La demande de résidence permanente d'un investisseur peut être retirée par l'investisseur ou refusée par le gouvernement fédéral. Au 31 mars 2019, aucune demande n'était en cours de traitement.

Frais de commission reportés

Les commissions reportées se composent comme suit :

	2019 (000 \$)	2018 (000 \$)
Solde au début de l'exercice	1 219	5 306
Remboursement de la commission	(10)	-
Amortissement	(1 063)	(4 087)
Solde à la fin de l'exercice	146	1 219

Services de soutien administratif

Le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce offre gratuitement un soutien opérationnel, des services de gestion stratégique et d'autres soutiens administratifs, y compris des services d'aménagement des locaux, financiers, juridiques et de ressources humaines.

Mis à jour : 30 août 2019

Ministère du
Développement
économique, de la
Création d'emplois et du

Contactez-nous



Sujets

- Affaires et économie
- Arts et culture
- Conduite et routes
- Domicile et communauté

Commerce

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)
[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)
[© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012-20](#)

- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord
- Santé et bien-être
- Travail et emploi
- Voyage et loisirs